

Les mères

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1908)**

Heft 123

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-257618>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TELEPHONE

DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

Les Mères

Elle était-là, debout, la mère douloureuse...

Eh bien, vraiment, elles sont toutes debout, au moment du danger, au moment de la souffrance, au moment de l'héroïsme, au moment qui semblerait devoir être le moment du désespoir.

Voici cette reine du Portugal qui couvre de son corps dressé le corps déjà cadavre de son époux, le corps blessé mortellement de son fils, le corps blessé aussi de son second fils, s'exposant, c'est trop peu dire, se donnant à la mort qui semble avoir comme reculé devant elle et frappant l'assassin de ce qu'elle a dans la main ; et ce qu'elle a dans la main, ironie singulière, tragique peut-être, souriante peut-être à travers l'horreur des choses, se trouve être un bouquet de fleurs.

Voici ces mères de soldats frappés au Maroc, M^{me} Ricard, mère du lieutenant Ricard ; M^{me} la comtesse de Florian, mère du cavalier Amaury de Kergorlay, héroïques dans leur deuil, et bénissant Dieu parce qu'il ne peut pas se tromper, ni nous tromper et parce que la mort glorieuse des jeunes, comme l'avait déjà compris l'antiquité, est un signe d'honneur mis sur la porte d'une maison.

Toutes, reines, nobles, bourgeoises parfaitement égales devant les volontés divines et le mystère des desseins célestes qu'on ne pénètre pas, mais qu'il est permis d'estimer justes en leurs fins suprêmes, ont semblé dire le mot sublime de Venillot : « Seigneur ! ôtez-moi mon désespoir et laissez-moi ma douleur ! »

Feuilleton du *Pays du dimanche* 3

Le Sergent de ville

par Berthe Balley

— Oui, ma chérie, il faut te lever de bon matin demain pour aller à l'école.

La fillette ne répliqua pas, et, suivie de son frère, elle entra dans la chambre où, aidés de leur mère, ils eurent vite fait de se déshabiller et de se coucher. Jeanne, les ayant embrassés et bordés dans leurs petits lits blancs, leur recommanda de dormir, puis, refermant la porte derrière elle, rentra dans la salle à manger où Pierre l'attendait.

— Je l'ai revu, dit celui-ci, tandis qu'elle s'asseyait en face de lui.

Les sociologues ont cru découvrir qu'il a existé une période de l'humanité où les femmes, à la condition qu'elles fussent mères, étaient les chefs de l'Etat, ou bien qu'il a existé certains peuples où les femmes mères de famille étaient les chefs de la cité, étaient le grand conseil du peuple. Si Tacite a été bien renseigné sur les vieux Germains, qui sont partiellement nos ancêtres, il faut croire, et il faut savoir que les mères étaient consultées sur toutes les grandes affaires et pesaient d'un très grand poids dans toutes les délibérations des chefs du peuple.

* * *

C'est tout cela qu'on a appelé la *matriarcat*. Qu'il ait existé constitutionnellement, c'est ce dont je ne suis pas assez sûr, ni personne ; mais je dis qu'il existe réellement toujours, partout où la nation est forte et s'est conservée généreuse. La mère forte et généreuse est comme l'âme de la patrie. La patrie se reconnaît en elle et elle-même se reconnaît dans la patrie et l'une fait comprendre et pour ainsi dire fait sentir l'autre.

Sans remonter à la mère des Gracques... Et pourquoi non ? Si Sparte a duré plus longtemps qu'Athènes et si Rome a duré plus longtemps que la Grèce, c'est en grande partie parce que la femme, mère des citoyens, avait beaucoup plus d'importance à Sparte qu'à Athènes, où elle semble n'en avoir eu aucune, et beaucoup plus à Rome qu'en Grèce, où elle n'en eut jamais beaucoup nulle part. La *Matrona* a été la personnification de la république romaine en son temps et une des forces dont était fait ce faisceau puissant qui était l'Etat romain. Plus tard, les mères des grands hommes, à commencer par Blanche de Castille et à

— Qui ?
— Jacques, mon frère. Et pour lui j'ai failli à mon devoir.

— Toi ?
— Moi. Ecoute.

Et Pierre raconta l'histoire de l'estrade s'écroulant, de la grosse dame et de son porte-monnaie, que Jacques allait lui voler.

Quand il eut fini :

— Oui, fit-il, mon devoir était de le faire arrêter, je n'en ai pas eu le courage. Brusquement, le souvenir de notre enfance m'est revenu à l'esprit. Je lui ai dit : « Va-t'en ! »

— Tu as bien fait, dit Jeanne simplement, c'est ton frère...

Un an s'est passé, amenant l'oubli sur cette aventure dans la mémoire du brave sergent de ville. N'ayant jamais rencontré son frère parmi les coupables arrêtés par

continuer par presque toutes les mères d'hommes illustres, ont été des femmes distinguées par l'esprit et surtout par le cœur.

Peut-être y a-t-il là une loi physiologique, les « fils tiennent de la mère » en général, surtout moralement. Mais j'y vois encore plus l'influence de l'exemple, extrêmement forte quand elle va, dans la famille d'un sexe à l'autre, et comme diagonalement. Que le jeune garçon trouve en son père des exemples de virilité et de force d'âme, il ne laissera pas d'y attacher son attention ; mais qu'il les trouve chez sa mère, il en sera beaucoup plus frappé et pénétré plus profondément, de même qu'une affection délicate, attendrie et comme féminine de la part d'un père laisse une trace ineffaçable dans l'esprit de sa fille. Que d'exemples, tout proches de nous, aurais-je à citer, si les souvenirs de la vie privée ne devaient pas être protégés par une certaine pudeur publique et je veux dire par une certaine pudeur de publicistes !

A ce propos, comme les lecteurs se trompent quelquefois sur nos intentions et même sur nos idées essentielles ! J'avais écrit quelque part, sans songer à mal : « ... les garçons, à l'âge de douze ans, passant sous l'influence du père et échappant à celle de la mère... » J'ai reçu une lettre à cheval comme on disait autrefois, ou une de ces lettres par quoi l'on se sent mis à pied, et c'est précisément la même chose.

* * *

Comment pouvais-je trouver bon que le garçon passât sous l'influence du père et comment pouvais-je vouloir qu'il échappât à l'influence de la mère ? Comment un homme qui a quelques prétentions à l'office

lui en ce laps de temps, il espère, quand il y pense, que Jacques se sera amendé et peut-être même à jamais corrigé par la honte éprouvée en le voyant.

On parlait alors d'une bande organisée opérant dans la banlieue ou dans les communes annexées de Paris, telles qu'Auteuil et le Point-du-Jour. Des malfaiteurs masqués pénétraient dans les villas en l'absence des propriétaires ou des locataires et les dévalisaient. D'une adresse extrême, ils échappaient à toutes les recherches. Cependant, une lettre anonyme avait prévenu le commissaire du quartier où habitait Pierre, que la bande devait, la nuit suivante, s'introduire chez un vieillard, brocanteur et usurier passant pour fort riche, quoique d'aspect misérable, habitant rue du Pont, à Neuilly.

Le commissaire de police ainsi averti —